

Toulouse, le 19 février 2021

A Monsieur Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Place du capitole
31000 Toulouse

Monsieur le Maire,

Si je me permets de vous écrire aujourd'hui, c'est pour vous faire part de mon mécontentement, de mon incompréhension et de ma grande déception.

Je vous ai entendu parler, lors de vos discours, de la satisfaction et de la grande reconnaissance que vous aviez à l'égard de l'implication des territoriaux face à la crise sanitaire. Vous les avez même qualifié de "héros".

Il est vrai que nombre d'entre nous se sont retrouvés au premier plan pendant le confinement. J'en faisais partie, et sans les territoriaux, la ville aurait été à l'arrêt.

Aujourd'hui, vous avez décidé de mettre en application la loi sur la transformation de la fonction publique qui contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, son application n'est pas une obligation pour vous puisque «le droit constitutionnel prévalant sur la loi et au titre de la libre administration des collectivités territoriales, le Maire peut décider de ne pas mettre en application cette mesure». Des élus de certaines collectivités ont décidé de ne pas l'appliquer.

Alors, vous comprendrez, Monsieur le Maire mon incompréhension totale et mon profond dégoût. Un patron satisfait du travail de son personnel peut augmenter son salaire, ses primes ou lui donner une promotion. Vous, vous avez choisi de vous attaquer aux acquis de vos employés en leur diminuant le nombre de leurs jours de congés. Même les congés d'ancienneté ne sont pas épargnés et vont nous être supprimés.

Vous avouerez, Monsieur le Maire, qu'il s'agit là d'une manière très particulière de montrer que l'on apprécie et que l'on est satisfait du travail de ses employés.

A l'annonce de ce futur et douloureux changement, beaucoup de mes collègues ont eu les mêmes sentiments que moi, un profond dégoût, le sentiment d'une non reconnaissance de leur travail, et l'impression d'être méprisés, humiliés par la collectivité pour laquelle ils travaillent.

Les agents territoriaux s'impliquent dans leur travail, ces acquis, ils y tiennent, ils sont indispensables car ils contribuent à leur qualité de vie au travail et permettent de réduire l'absentéisme.

Les agents ne demandent rien de plus, que de conserver ces jours de congés. Vous en avez le pouvoir, Monsieur le Maire.

Cette lettre pourrait être celle de tous les employés de la Mairie de Toulouse et de la métropole, employés qui demandent que l'on arrête de croire qu'ils sont tous des fainéants et des privilégiés.

Si vous avez un minimum de considération pour nous, stoppez l'application de la réforme de la fonction publique, redonnez la confiance et la fierté à vos agents et ne leur laissez pas croire que vous n'avez que du mépris pour eux.

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

Une agente de la collectivité